



N° _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le انواكشوط

PROCES VERBAL N° 30/CPMPSS/16

SEANCE DU 08/08/2016

Point : -Examen de la lettre N°1550 du 02/08/2016 relative à la demande d'autorisation de recours à un avenant portant sur l'annulation de certains items du Marché N°215/F/38/2013.

L'an deux mille seize et le lundi huit Août à douze heures, le Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué:

Point :

Mode de passation : AOI

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : Ministère de la Santé

-Examen de la lettre N°1550 du 02/08/2016 relative à la demande d'autorisation de recours à un avenant portant sur l'annulation de certains items du Marché N°215/F/38/2013.

Décision : la commission autorise le recours audit projet d'avenant et l'approuve sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes :

- Mohamed Ould Bodde Ould Cheikh SIDIYA/Président par interim
- Dr Doudou SALL / Membre/CPMPSS
- Sidi Cheikh Ould Naji AWANE/ Membre/CPMPSS
- Cheikh Ould SALECK/ Membre/CPMPSS
- Cheikh Ould TOINSSI/ Membre/CPMPSS
- Lalla EL HASSEN/ Membre/CPMPSS
- Ahmedou TOURAD/ Membre/CPMPSS

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 08 Août 2016.